

Cette année marque le 25^e anniversaire de la ratification du Traité de l'Atlantique nord. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp et le Ministre d'Etat aux Sciences et à la Technologie, l'honorable Jeanne Sauvé, ont annoncé aujourd'hui que le Canada sera l'hôte de la réunion du Comité scientifique de l'OTAN qui se tiendra à Ottawa, du 24 au 26 septembre.

Si l'on fait un examen rétrospectif des vingt-cinq dernières années on est frappé des transformations profondes qui ont pris place au sein de l'Alliance et de la capacité accrue de cette dernière de faire face aux nouvelles tâches et aux nouveaux défis. Feu Lester B. Pearson attachait une importance marquée à l'Article II du Traité de l'Atlantique Nord qui insiste sur l'opportunité de la coopération entre les pays membres de l'Alliance dans des domaines qui ne relèvent pas de la sphère politico-militaire traditionnelle. En 1956, l'OTAN confiait à MM. Pearson, Gaetano Martino (Italie) et Halvard Lange (Norvège) la tâche d'explorer les possibilités d'une coopération entre les pays membres de l'Organisation dans les domaines non militaires.

Ce triumvirat, connu par la suite sous le nom des "Trois Sages", a souligné que "la science et la technologie constituaient un secteur d'une importance particulière pour la Communauté atlantique". A la suite des recommandations de ce groupe d'étude, l'OTAN décidait de mettre sur pied un groupe de travail qui proposa la création d'un comité scientifique permanent et la nomination d'un conseiller scientifique auprès du Secrétaire général.

Le Comité scientifique est composé de représentants nationaux ayant pleine autorité pour traiter des questions de politique scientifique. Le Comité est présidé par le Secrétaire général adjoint pour les Affaires scientifiques et écologiques; avec l'aide d'un petit groupe de chercheurs, il est chargé d'appliquer les décisions du Comité, d'administrer divers programmes scientifiques et de conseiller le Secrétaire général de l'OTAN sur des questions connexes.

Les activités scientifiques de l'OTAN se regroupent en deux catégories de programmes, soit les programmes scientifiques généraux et les programmes scientifiques spéciaux. L'Organisation consacre à ces programmes un budget annuel d'environ 6 millions de dollars.

Les programmes scientifiques généraux sont conçus de façon à favoriser l'échange international des données scientifiques, élément clé d'une coopération efficace. Ils comprennent l'octroi de bourses de recherche scientifique, des subventions pour la recherche et le financement des cours d'été. Les bourses de recherche favorisent l'échange d'étudiants titulaires de licences ou de doctorats tant dans le domaine des sciences pures que dans celui des sciences appliquées. Les subventions pour la recherche fournissent l'appui financier nécessaire à la poursuite de travaux de recherche qui appellent une collaboration internationale. Les cours d'été, qui consistent en une cinquantaine de colloques scientifiques spécialisés tenus chaque année, fournissent aux scientifiques d'un grand nombre de pays l'occasion de se réunir pour discuter d'un sujet précis.